

*Procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement de l'école
Saint-Louis de L'Assomption, tenue le mardi 16 mai 2017 à 18 h 30,
à l'école Saint-Louis de L'Assomption.*

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Droit de parole au public
5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017
6. Sujets de gestion
 - 6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)
7. Sujets pour adoption
 - 7.1 Modalités de communications aux parents (art. 84, 89)
 - 7.2 Budget annuel de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 95, 96.24, 275, 276)
 - 7.3 Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 66)
 - 7.4 Adoption des tarifs du service de garde
 - 7.5 Coûts des sorties à l'extérieur lors des journées pédagogiques au SDG
8. Sujets pour approbation
 - 8.1 Établissement des principes d'encadrement du cout des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1, 7)
 - 8.2 Mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 88, 96.13, 89, 224)
 - 8.3 Politiques et règlements du service de garde et des diners
 - 8.4 Règles de conduite pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 76, 96.13, 75, 77)
 - 8.5 Mesures de sécurité pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 76, 96.13, 75, 77)
 - 8.6 Politique d'encadrement des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 75, 96.13, 77)
 - 8.7 Utilisation des locaux de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 93)
9. Sujets pour consultation
 - 9.1
10. Sujets pour information
 - 10.1 Mot du président - Leucan
 - 10.2 Mot de la direction
 - 10.3 Mot de la représentante du comité de parents
 - 10.4 Mot des représentants des enseignants
 - 10.5 Mot de la représentante du Service de garde
 - 10.6 Mot de la représentante du personnel de soutien
11. Questions diverses
 - 11.1
12. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Ouverture de l'assemblée à 18 h 38.

2. Vérification des présences

Membres parents

Sébastien Clusiau
Marylène Jamieson (absente)
Mathieu Lagacé, président
Claudia Paquette
Annik Renaud

Membres du personnel

Éric Riopel, directeur
Manon Boutin, SDG
Francine Joly, enseignante
Isabelle Morin, enseignante
Linda Richard, secrétaire
Vicky St-Pierre, enseignante

3. Adoption de l'ordre du jour

CE170516-821

L'ordre du jour est adopté sur la proposition de Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Vicky St-Pierre après l'ajout des points suivants :

- 5.1 Liste de 1^{re} année
- 5.2 Budget de photocopies
- 7.2.1 Surplus budget 2016-2017 - résolution
- 10.2 Écriture cursive et campagne de financement (prochaine rencontre)

À l'unanimité.

4. Droit de parole au public

Aucune personne n'est présente.

5. Approbation et suivi du procès-verbal de la réunion du 21 mars 2017

CE170516-822

Il est proposé par Madame Annik Renaud qui est appuyée par Madame Manon Boutin d'approuver le procès-verbal du 21 mars 2017. À l'unanimité.

Suivi :

CE170516-823

- 8.3 Établissement des principes d'encadrement du cout des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1, 7)

Il y aura une modification sur la liste des fournitures scolaires pour la 1^{re} année. Nous ajouterons 1 cahier d'écriture interligné/pointillé et nous retirons le cahier d'exercices en mathématiques. Il est proposé par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'approuver la modification pour la 1^{re} année tel que présentée. À l'unanimité.

- 5.2 Budget de photocopies

CE170516-824

Suite à la rencontre avec l'analyste financière, nous avons révisé le montant chargé aux parents. Nous aurons une baisse de 20% sur le montant et nous baisserons le pourcentage de copies. Au lieu de chargé 0,05 \$ la copie, ce sera 0,03 \$. Ça ne changera pas le nombre de copies pour les enseignants. Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Manon Boutin d'approuver la baisse du montant chargé aux parents tel que présenté. À l'unanimité.

6. Sujets de gestion

6.1 Suivi au budget du fonds à destination spéciale (art. 94)

Tout est beau fixe pour le moment.

7. Sujets pour adoption

7.1 Modalités de communications aux parents (art. 84, 89)

Au dernier CÉ, nous avons oublié de mentionner que pour la communication aux parents, nous privilégions le courriel. Les enseignantes de 5^e année communiquent avec classe Dojo et nous avons aussi ECHO. Les parents peuvent toujours écrire dans l'agenda. Il est proposé par Madame Isabelle Morin qui est appuyée par Madame Vicky St-Pierre d'adopter la communication aux parents par courrier électronique. À l'unanimité.

7.2 Budget annuel de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 95, 96.24, 275, 276)

Monsieur Éric Riopel nous remet le document et nous donne les explications requises fonds par fonds. Il précise qu'il présente un budget équilibré pour 2017-2018 et il répond aux questions au fur et à mesure. Nous avons quelques modifications pour le personnel de soutien vu l'ajout d'un modulaire de 6 classes pour l'an prochain.

Il est proposé par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Madame Annik Renaud d'adopter le budget de notre école pour l'exercice financier 2017-2018 tel que figurant en annexe des présentes pour en faire partie intégrante et de le soumettre pour approbation au Conseil des commissaires et d'autoriser la direction de l'école à effectuer des transferts budgétaires entre les postes d'un même fonds, entre deux fonds ou avec une autre unité administrative, à l'exception du fonds à destination spéciale, sujet à ce qu'elle en rende compte au Conseil d'établissement. À l'unanimité.

7.2.1 Surplus budget 2016-2017

Nous avons présentement un surplus de 12 000 \$ au fonds 0 et de 6 000 \$ au fonds 6.

CONSIDÉRANT QUE la projection financière au 30 juin 2017 de l'école Saint-Louis prévoit un surplus de 12 000 \$ au fonds 0 - Opérations courantes et un surplus de 6 000 \$ au fonds 6 - Service de garde.

CONSIDÉRANT QUE le surplus projeté au 30 juin 2017 excède la limite du 2% d'appropriation des surplus prévue au document Objectifs, principes et critères de répartition budgétaire entre les écoles, les centres et la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE l'école a l'intention de faire une demande au MEES en 2017-2018 pour un projet d'embellissement de cour d'école dont le financement possible est 40 % du montant total jusqu'à concurrence de 25 000\$;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser l'école Saint-Louis à reporter un surplus pour un projet d'investissement au-delà de la règle du 2%;

CONSIDÉRANT QUE le surplus reporté ne peut être utilisé à d'autres fins que celles autorisées par la commission scolaire;

CONSIDÉRANT QUE le projet devra être réalisé avant septembre 2020;

CE170516-825

CE170516-826

CE170516-827

IL EST PROPOSÉ par Claudia Paquette, appuyée par Mathieu Lagacé, qu'une demande soit faite à la direction générale de la Commission scolaire des Affluents afin qu'elle puisse autoriser l'école à reporter une somme de 12 000 \$ provenant du fonds 0 et 6 000 \$ du fonds 6 pour l'aménagement de la cour d'école qui devra être réalisé avant septembre 2020. À l'unanimité.

CE170516-828

7.3 Budget de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 66)

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il reconduit la somme de 500 \$ pour le budget de fonctionnement du CÉ.

Il est proposé par Madame Annik Renaud qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'adopter le budget de fonctionnement du CÉ pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présenté. À l'unanimité.

CE170516-829

7.4 Adoption des tarifs du service de garde

Madame Manon Boutin nous explique les changements :

- Tarification régulière passe de 8,10 \$ à 8,15 \$;
- Midi passe de 2,75 \$ à 3,50 \$;
- Fréquentation sporadique passe de 15 \$ à 16 \$, le soir de 6 \$ à 7 \$;
- Fréquentation dépannage passe de 19 \$ à 20 \$, le soir de 8 \$ à 9 \$
- Pour un repas seulement, c'est 2 \$.

Il est proposé par Madame Francine Joly qui est appuyée par Madame Vicky St-Pierre d'adopter les tarifs du service de garde tel que présentés. À l'unanimité

CE170516-830

7.5 Coûts des sorties à l'extérieur lors des journées pédagogiques au SDG

Madame Manon Boutin nous explique les journées pédagogiques. Nous aurons seulement quatre sorties à l'extérieur.

Il est proposé par Madame Annik Renaud qui est appuyée par Madame Isabelle Morin d'adopter les coûts des sorties à l'extérieur lors des journées pédagogiques au SDG tel que présentés. À l'unanimité.

8. Sujets pour approbation

CE170516-831

8.1 Établissement des principes d'encadrement du coût des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe (art. 77.1, 7)

Monsieur Éric Riopel nous explique la liste des fournitures scolaires pour les élèves du préscolaire.

Il est proposé par Madame Manon Boutin qui est appuyée par Madame Claudia Paquette d'approuver l'établissement des principes d'encadrement du coût des documents sur lesquels l'enfant écrit, dessine ou découpe pour le préscolaire en 2017-2018 tel que présenté. À l'unanimité.

8.2 Mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 88, 96.13, 89, 224)

Monsieur Éric Riopel nous informe des services prévus pour l'an prochain, compte tenu que nous aurons seulement 4 groupes de préscolaire.

- Orthopédagogie (tâche à 100%);
- TES (tâche à 100% : accompagnement, service de garde);
- PEH (25 heures/semaine pour 8 semaines)
- Service de la communauté de L'Assomption/L'Épiphanie/St-Sulpice (orthopédagogie, orthophonie, psychoéducation, psychologie, ergothérapie et coordonnateur);
- Secrétariat et service de garde à 35 heures/semaine;
- Conciergerie à 37,75 heures/semaine + un nouveau poste de 2 heures/jour à compter du mois d'août;
- 3 éducatrices dont une qui s'occupera de l'accueil;
- 1 surveillante d'élève.

CE170516-832

Il est proposé par Madame Vicky St-Pierre qui est appuyée par Monsieur Sébastien Clusiau d'approuver la mise en œuvre des programmes des services complémentaires et particuliers pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présentée. À l'unanimité.

8.3 Politiques et règlements du service de garde et des diners

CE170516-833

Madame Manon Boutin nous explique seulement les quelques modifications au document. Nous avons seulement une recommandation : d'avertir les parents, par courriel, que l'école n'est pas responsable tant que l'élève n'est pas dans l'école.

Il est proposé par Madame Francine Joly qui est appuyée par Madame Vicky St-Pierre d'approuver les politiques et règlements du service de garde et des diners avec l'ajout de la recommandation, par courriel, aux parents. À l'unanimité.

8.4 Règles de conduite pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 76, 96.13, 75, 77)

CE170516-834

Monsieur Éric Riopel nous fait la lecture du document. Nous avons quelques changements seulement.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Clusiau qui est appuyé par Madame Manon Boutin d'approuver les règles de conduite pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présentées. À l'unanimité.

8.5 Mesures de sécurité pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 76, 96.13, 75, 77)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

8.6 Politique d'encadrement des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 75, 96.13, 77)

CE170516-835

C'est le même que l'an dernier avec quelques modifications.

Il est proposé par Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Isabelle Morin d'approuver la politique d'encadrement des élèves pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présentée. À l'unanimité.

8.7 Utilisation des locaux de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 (art. 93)

Monsieur Éric Riopel nous informe que nous n'aurons pas de camp de jour cette année vu l'ajout de modulaires à la fin des classes. L'utilisation des locaux de la Ville sont le gymnase et la cafétéria.

Il est proposé par Monsieur Mathieu Lagacé qui est appuyé par Madame Claudia Paquette d'approuver l'utilisation des locaux de l'école pour l'année scolaire 2017-2018 tel que présentée. À l'unanimité.

9. Sujets pour consultation

9.1

10. Sujets pour information

10.1 Mot du président - Leucan

Monsieur Mathieu Lagacé nous informe que Madame Sophie Aubé demande si nous acceptons de poursuivre la campagne des tirelires à l'Halloween. Elle s'en occupera au complet.

Après discussion, nous acceptons cette demande sur une base volontaire.

Monsieur Mathieu Lagacé nous informe que, pour le dernier CÉ, il y aura un souper à compter de 18h00. Nous devançons la soirée au 12 juin.

10.2 Mot de la direction

10.2.1 Écriture cursive

Monsieur Éric Riopel nous informe que les enseignants ont décidé que les élèves de 1^{re} année apprendront à écrire en lettres attachées dès l'an prochain. Après plusieurs études, il semblerait que dès la fin de la 1^{re} année, nous voyons une différence sur l'écriture.

10.2.2 Campagne de financement (pour la prochaine rencontre)

Monsieur Éric Riopel nous informe qu'il a rencontré 2 représentants de la compagnie « Humeur Design ». Si on a des idées ou des suggestions, on en parlera au prochain CÉ.

10.3 Mot de la représentante du comité de parents

Aucune information.

10.4 Mot des représentants des enseignants

Tout va bien

10.5 Mot de la représentante du Service de garde

Madame Manon Boutin nous informe que c'est la semaine des services de garde. Ce matin, c'était le déjeuner avec les parents. Plus de parents que l'an dernier. Tout au long de la semaine, il y aura des activités spéciales. Vendredi vers 12h55, les enseignants iront prendre le relais à l'extérieur afin que le personnel du service de garde puisse profiter d'un dessert au salon du personnel.

10.3 Mot de la représentante du personnel de soutien

Aucun point.

11. Questions diverses

11.1

12. Levée de la séance

La levée de l'assemblée est proposée par Monsieur Éric Riopel qui est appuyé par Madame Isabelle Morin à 20h40. Monsieur Éric Riopel nous rappelle que la prochaine séance sera le 12 juin. Approuvée à l'unanimité.

Le président,

La secrétaire,

Mathieu Lagacé

Linda Richard